

*Questions orales*

## LE CHANGEMENT DE COMPÉTENCE MINISTÉRIELLE

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Lors d'une réunion qui a eu lieu dans la salle du conseil de la Bowater Mersey Paper Company, le 16 avril 1982, il y a près d'un an, réunion à laquelle assistaient des représentants de cette société ainsi que des sociétés Steel and Engine Products Limited, Mersey Seafoods Limited et du ministère des Travaux publics, de la Garde côtière canadienne et des Ports nationaux, M. Fioratos, des Ports nationaux, a déclaré que les travaux de dragage dans le port de Liverpool ne relevaient plus du ministère des Travaux publics, mais bien du ministère des Transports.

Le ministre est-il au courant de ce changement de compétence et, dans l'affirmative, pourquoi son ministère n'a-t-il pris aucune mesure pour répondre à des demandes pressantes à ce sujet, présentées il y a plus d'un an par les dirigeants, fort raisonnables, d'un certain nombre de sociétés importantes de la Nouvelle-Écosse?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je suis tout à fait au courant de ce transfert de compétence, mais j'ignore tout de ce cas particulier. Je saurai sous peu les raisons pour lesquelles mon ministère ou quelqu'un a tardé à agir.

\* \* \*

## LES SUBSTANCES DANGEREUSES

## LA MOUSSE ISOLANTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—LA DISTRIBUTION D'UNE CIRCULAIRE

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre chargé du programme concernant la MIUF. On a rédigé une circulaire qui explique à ceux qui ont utilisé la MIUF comment ils peuvent obtenir de l'aide du gouvernement. Le ministre pourrait-il me dire comment il se fait qu'on n'ai pas remis cette circulaire, dont j'ai une copie en main, aux députés de la Chambre des communes? Je me suis renseigné auprès de plusieurs députés et ils ne l'ont pas reçue.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, je vais certainement vérifier. De plus, je sais qu'il y a déjà plusieurs semaines, le Centre d'information et de coordination au sujet de la mousse d'urée formol a adressé à tous les députés ainsi qu'à tous les sénateurs un document d'information. Si ce nouveau document n'est pas disponible à l'honorable député, il va me faire plaisir de lui en procurer une copie, dès cet après-midi.

[Traduction]

## LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, la seule façon pour les intéressés de connaître les règles qui ont été arrêtées dans le cadre du programme concernant la MIUF, c'est de recevoir un exemplaire de cette circulaire. Or, non seulement je n'en ai reçu aucun, mais j'ai été incapable d'en obtenir du bureau du ministre pour les poster aux gens de ma circonscription qui ne l'avaient pas reçu et qui ignorent

donc tout des règles adoptées dernièrement concernant l'aide consentie en vertu de ce programme.

Le ministre pourrait-il maintenant promettre que son ministère va déterminer quels propriétaires pourraient se prévaloir de ce programme, mais qui n'ont fait aucune demande en ce sens, bien qu'ayant peut-être besoin d'aide? Pourrait-il s'assurer que tous les Canadiens qui ont profité des avantages du programme concernant la MIUF en connaissent bien les règles et qu'ils sont au courant des démarches à faire pour s'en prévaloir?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, l'information au sujet du programme du gouvernement canadien est de notoriété publique. Il a fait l'objet de plusieurs discussions non seulement à l'occasion de messages de publicité payés, mais également au cours d'une campagne d'information entreprise par les diverses associations provinciales pour le compte des propriétaires de maisons isolées à la mousse. Je sais par ailleurs que plusieurs députés ont également adressé de l'information à leurs électeurs. Si l'honorable député a des électeurs dont les maisons seraient isolées à la mousse et qui n'auraient pas encore reçu d'information au sujet du programme fédéral, il me fera plaisir de lui adresser toute la documentation nécessaire, et ce en quantité adéquate afin qu'il informe ses électeurs à ce sujet.

\* \* \*

[Traduction]

## LES TRANSPORTS

## L'AIDE DU GOUVERNEMENT À MAISLIN INDUSTRIES—LE RESPECT DE L'ACCORD RELATIF AU PRÊT

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. L'été dernier, le gouvernement a renfloué Maislin Transport en lui accordant une garantie de prêt de 34 millions de dollars. Tous les termes de l'accord ont-ils été respectés à la satisfaction du comité de surveillance du gouvernement? En particulier, les actionnaires de Maislin ont-ils fourni les 2.5 millions de capital qu'ils avaient promis ou se sont-ils simplement défaits du fonds de pension Gateway et ont-ils transféré l'argent?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, le ministre responsable n'est pas à la Chambre aujourd'hui. Je n'ai pas en main les détails nécessaires pour répondre à la question, mais je vais essayer de les obtenir et de porter la chose à l'attention du ministre.

## LES PERTES DE LA SOCIÉTÉ—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, le vice-premier ministre doit savoir qu'au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 1982, Maislin a déclaré des pertes de un million de dollars par mois. Selon les journaux, ces pertes continuent. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour protéger la garantie de 34 millions assurée par les contribuables? En particulier, le gouvernement envisage-t-il le rachat de Maislin par le CN, ce qui complèterait le renflouement de bons amis du gouvernement libéral?